

Distr. RESTRICTED
CRS/2024/CRP.43

ORIGINAL: FRENCH

FOURTH INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM

**Caribbean regional seminar on the implementation of the Fourth
International Decade for the Eradication of Colonialism:
pursuing goals and addressing needs of
the Non-Self-Governing Territories**

Caracas, Venezuela (Bolivarian Republic of)
14 to 16 May 2024

STATEMENT BY THE REPRESENTATIVE OF

COMOROS

Discours de Son Excellence l'Ambassadeur CHANFI
Issimail, Représentant Permanent de l'Union des Comores
auprès des Nations Unies, prononcé au cours du Séminaire
Régional 2024 du Comité Spécial de la décolonisation tenu
du 14 au 16 Mai 2024 à Caracas, capitale de la République
Bolivarienne du Venezuela

Excellence, Madame la Présidente du Comité C24,
Distingués Représentants du Gouvernement de la République
Bolivarienne du Venezuela,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et
chers collègues,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,
Assalam Anleikum ...!

Je vous remercie, **Madame la Présidente**, de me donner
l'opportunité de prendre la parole, en cette session, au
nom de mon pays, l'Union des Comores.

Ma délégation vous félicite ainsi que tous les
membres de votre bureau, pour votre élection à la
présidence de ces travaux.

Sachez compter sur le soutien de l'Union des Comores
dans la conduite de vos sessions.

Nous adressons nos très sincères remerciements au
peuple et au Gouvernement de la République Bolivarienne
du Venezuela pour l'Accueil chaleureux et fraternel qui

nous a été réservé depuis notre arrivée, en cette belle capitale de Caracas et pour assurer le bon déroulement et le succès de nos travaux.

Madame la Présidente,

L'Union des Comores souscrit entièrement à l'Initiative Marocaine d'Autonomie sur le Sahara occidental.

Conforme aux résolutions des Nations Unies, cette Initiative jugée par ailleurs sérieuse et crédible par le Conseil de Sécurité représente, en effet, une solution de compromis.

A cet égard, nous saluons les efforts soutenus, déployés depuis sa nomination, par Son Excellence Monsieur Staffan De Mistura, Envoyé Personnel du Secrétaire Général de l'ONU.

Son engagement à relancer le processus politique sous les auspices exclusives du Secrétaire Général des Nations Unies sont très louables.

En témoignent ses visites, notamment à Rabat, aux camps de Tindouf, à Alger, et à Nouakchott, ainsi que ses consultations à New York.

Ma délégation se réjouit, tout particulièrement, de la reprise des tables rondes, et appelle à la poursuite rapide de ce processus, conformément à la résolution 2703 du Conseil de Sécurité

L'engagement du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du Polisario qui sont les piliers de ce dialogue, est extrêmement crucial pour une résolution politique, réaliste, pragmatique et durable à ce différend régional.

Madame la Présidente,

Ayant ouvert le premier Consulat Général à Laayoune, mon pays se réjouit de voir le nombre croissant de Consulats Généraux, de pays arabes et africains, d'Amérique et d'Asie, et du nombre également important d'organisations régionales venues s'installer à Laayoune et Dakhla.

Dans cet espace à la fois méditerranéen, atlantique et africain, l'intérêt grandissant porté à la région contribuera, certainement, à rehausser et renforcer les opportunités économiques et sociales.

Et avec le potentiel qui est aujourd'hui le sien, le Sahara Marocain constitue un véritable « hub » de développement et de rayonnement.

Madame la Présidente,

L'Union des Comores, félicite le Royaume du Maroc, pour ses réalisations très louables en matière de droits de l'Homme, telles que relevées et saluées, par les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Ces résolutions notent, en effet, le renforcement du rôle des Commissions Régionales du Conseil National des droits de l'Homme à Laayoune et Dakhla.

Elles apprécient, fortement la coopération bilatérale avec le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, les organes de traités et les procédures du Conseil des Droits de l'Homme.

Il convient de souligner l'importance de la stabilité de la région. A cet égard, l'Union des Comores salue

hautement, le respect par le Royaume du Maroc du cessez-le-feu et appelle les autres parties à en faire de même.

Madame la Présidente,

Avant de conclure, permettez-moi d'exprimer notre profonde préoccupation à l'égard de la situation des populations des camps de Tindouf.

En effet, les violations récurrentes de leurs droits, en particulier les droits des femmes et des enfants, sont inacceptables.

Nous insistons sur l'importance d'un recensement exhaustif et d'un enregistrement de ces populations, conformément aux standards internationaux.

Enfin, mon pays appelle à plus de solidarité, pour une solution durable et mutuellement acceptable à ce différend.

La paix, la stabilité et le développement de cette région sont à ce prix.

Je vous remercie.